



FONDATION
ÉNERGIES
POUR LE MONDE

n°21 mai 2007
Infos



> Entretien avec
Yacouba Sanou,
du Burkina Faso

> À quoi servent
vos dons ?

> L'expérience des uns
au service des autres



S'engager dans le temps

Ceux qui suivent les programmes d'Énergies pour le Monde depuis

plusieurs années l'ont certainement constaté: la Fondation intervient essentiellement en Afrique subsaharienne, à Madagascar et en Asie du Sud-Est. Dans ces trois zones du monde se situe l'essentiel de nos projets. Et nos donateurs sont en droit de se demander pourquoi, au fil des ans, la Fondation n'a pas davantage diversifié les lieux de sa présence.

Cette question bien légitime trouve facilement sa réponse : c'est par un engagement dans la durée que l'on peut espérer faire vivre un projet. On se souvient de l'aide d'urgence massive suscitée par la catastrophe du tsunami. Tous les professionnels de l'urgence soulignent aujourd'hui à quel point les dons reçus, pour nécessaires qu'ils aient pu être, ont été difficiles à répartir et à employer. En outre, comme le notait récemment, dans un article paru dans *Le Monde*, le responsable d'une des associations concernées, une partie des fonds récoltés n'avait toujours pas trouvé son emploi plus de deux ans après la catastrophe.

Le temps, donc, apparaît comme l'un des éléments majeurs de la pérennisation de projets. Prenons l'exemple de la fourniture d'électricité sur le territoire français ! Aujourd'hui, cela nous paraît tout simple : nous recevons régulièrement une facture correspondant à notre consommation. Nous avons oublié les

premiers temps de l'électrification, et nous oublions, lorsque nous réglons notre facture, qu'elle tient compte des matériels renouvelés, des salaires des personnels et des efforts de recherche.

Lorsqu'Énergies pour le Monde crée au Burkina Faso (lire interview p. 3) une coopérative d'exploitation, elle crée en même temps les conditions d'un fonctionnement dans la durée. Il est impensable de demander à un villageois, même très motivé, de devenir du jour au lendemain un président de coopérative ou un comptable parfait ! Le rôle de la Fondation consiste donc bien à assurer une formation de départ aux futurs personnels, et à accompagner dans la durée la mise en place d'un système viable.

Cet accompagnement, qui décroît dans le temps, concerne particulièrement les domaines financiers et organisationnels : il faut en effet savoir tenir compte des modifications profondes que suscite l'arrivée de l'électricité dans un village isolé. Parce qu'elle entraîne une nouvelle organisation des pouvoirs à l'intérieur du village, l'électricité fait naître un jour ou l'autre des conflits d'intérêts d'un genre nouveau, auxquels doivent faire face des responsables encore inexpérimentés. La Fondation s'emploie donc à faciliter l'acceptation d'une tarification de l'électricité permettant la continuité du service et engage sur plusieurs années les financements pour y parvenir.

Alain Liébard,
Président de la Fondation Énergies pour le Monde

Qui sont les partenaires de la Fondation ?

Fondateurs : Observ'ER (Observatoire des énergies renouvelables) • Caisse nationale de Crédit Agricole • Caisse des dépôts et consignations • Électricité de France • Gaz de France • Total • Areva • Ministère de l'Économie, de l'Industrie et des Finances • Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie • Ministère de l'Écologie et du Développement durable • Ministère de la Coopération • Ministère des Affaires étrangères • Ministère de l'Intérieur •

Partenaires : Dix mille donateurs privés • Commission européenne • Programme des Nations unies pour le développement (Pnud, New York) • Institut de l'énergie et de l'environnement de la francophonie (IEPF, Québec) • Banque mondiale • Agence française de développement • Crédit Coopératif • Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies d'Île-de-France (Arene) •

Sommaire

Entretien avec Yacouba Sanou, directeur de l'entreprise coopérative Sinco	3
À quoi servent vos dons ?	7
L'expérience des uns au service des autres	8
L'activité de la fondation en chiffres	9
Succès de l'épargne solidaire	10

Interview

Entretien avec Yacouba Sanou, DIRECTEUR DE L'ENTREPRISE COOPÉRATIVE SINCO

Économiste de formation, Yacouba Sanou est, depuis plus de dix ans, l'un des spécialistes du domaine énergétique du Burkina Faso. Depuis 2005, par le biais de la Sinco, dont il est l'un des vingt membres fondateurs, il travaille aussi en étroite collaboration avec les autorités burkinabés et la Fondation Énergies pour le Monde à l'électrification de deux villages.



Comment choisiriez-vous de définir votre rôle auprès de la Fondation Énergies pour le Monde ?

Ce rôle n'a pas cessé d'évoluer en deux ans. Au départ, en 2005, la Sinco a rempli une fonction de consultant local. Au Burkina Faso, la demande en électrification rurale décentralisée est une réalité. Une large part du territoire rural se trouve concernée. Mais vous savez bien qu'avant de lancer un projet des études précises sont indispensables. Une fois la phase d'étude terminée, mon rôle est devenu celui d'un partenaire à part entière au moment du lancement du programme : depuis le début de l'année 2006, j'accompagne, sur le terrain, l'exécution du projet. Aujourd'hui, la phase pilote est achevée, mais les relations entre la Fondation et la Sinco sont loin d'être terminées. D'ailleurs, de nouveaux projets pourraient être présentés à la Fondation...

Où en est, aujourd'hui, le programme d'électrification rurale mené avec la Fondation ?

Le programme a permis d'équiper de systèmes solaires photovoltaïques un premier village, Tensobtenga, dans la province du Kouritenga. Ce premier site a été choisi au terme d'études qui ont montré, d'une part, la réalité de la demande et, d'autre part, le dynamisme économique et la capacité financière des habitants de Tensobtenga. À ce jour, soixante systèmes ont été installés. Et un deuxième village, Bougretenga, compte déjà soixante-cinq abonnés.

Comment, concrètement, avez-vous rempli votre mission d'accompagnement sur le terrain ?

Je précise d'abord que la Sinco est une société coopérative, dont les membres ont des compétences dans le

domaine de l'énergie et/ou de développement des infrastructures. Elle s'occupe, entre autres, des problèmes de pérennisation. À Tensobtenga, nous avons mis en place une structure locale, baptisée Tensol, chargée d'exploiter les systèmes. Tensol recouvre les paiements de toute la collectivité ; elle compte un président, un comptable, un comptable adjoint, un secrétaire général et des représentants de chaque quartier du village. Cette association des usagers de l'énergie solaire de Tensobtenga emploie des techniciens préalablement formés. La création de Tensol permet à cette structure de piloter seule le projet de Tensobtenga. C'est Tensol qui a défini les conditions d'accès, pour les usagers, au programme de la Fondation. La Direction générale de l'énergie suit, de son côté, le bon déroulement du projet, dans le respect du cadre institutionnel.

Quelles sont, pour les demandeurs, les conditions d'accès au programme ?

Chaque demandeur a l'obligation d'adhérer d'abord à la coopérative Tensol, en versant l'équivalent de 0,75 €. Deux systèmes photovoltaïques sont proposés, l'un de 20 Wc, l'autre de 40 Wc. Ces équipements restent la propriété de Tensol, mais chaque usager doit s'acquitter d'un droit d'entrée. En revanche, chaque abonné doit faire l'acquisition de sa (ou ses) propre(s) batterie(s). Il doit également souscrire un contrat d'abonnement qui précise le montant de la redevance mensuelle (variable en fonction du système choisi), dont il devra s'acquitter. C'est l'abonné qui devra, en temps voulu, assurer le renouvellement de sa batterie. Des techniciens rémunérés par Tensol se chargent, eux, de l'entretien régulier des installations.

Que se passe-t-il en cas de non-paiement de la redevance ?

Le règlement tarifaire prévoit des pénalités de retard qui s'appliquent à partir du vingtième jour. Si le non-paiement se poursuit, Tensol peut déposer les panneaux. À ce jour, cela a été le cas pour deux clients dans le village de Tensobtenga.

Comment la coopérative récupère-t-elle les fonds nécessaires à son fonctionnement ?

La Sinco et la Fondation ont passé un accord avec une banque, la Bank of Africa, située dans la ville voisine, et un compte correspondant au projet a été ouvert pour chaque village. Tensol collecte l'argent et le verse sur le compte. Elle règle ensuite les techniciens. La Sinco a cependant accès à ce compte, pour en vérifier le bon usage. Je le fais moi-même lorsque je me rends sur le terrain, mais la Sinco a également accès au relevé des comptes depuis la capitale, Ouagadougou. Lorsque la Sinco en aura terminé avec ce rôle de suivi, elle rendra un rapport aux partenaires.

Les habitants de Tensobtenga se sont-ils tout de suite montrés intéressés ?

Au départ, les gens sont prudents : beaucoup ont choisi la solution la plus restreinte, qui propose, pour un système de 20 Wc, deux lampes (dont une veilleuse) et deux prises (par exemple pour une télévision et un chargeur de téléphone portable). Ce choix a été fait en



L'ensemble des habitants d'une "concession", la famille élargie des villages du Burkina Faso, profite de l'électricité.

grande partie pour des raisons financières, car la contribution initiale demandée correspond à l'achat de la batterie et s'élève à 27 000 francs CFA (environ 44 €) pour 20 Wc et 44 000 CFA (environ 67 €) pour 40 Wc. À ce jour, quarante-cinq familles disposent de 20 Wc, et treize de 40 Wc. À l'évidence les villageois ont vite été convaincus ! Et ils sont déjà habitués à leur nouveau confort...



Yacouba Sanou sur le terrain, dans le village de Bougretenga.

Justement, quels sont les véritables changements entraînés par l'arrivée de l'électricité ?

Ce ne sont pas de simples changements : dans certains domaines, c'est un véritable bouleversement ! D'abord, les ruraux ont l'impression d'être enfin traités à égalité avec la ville. Ensuite, Tensobtenga est devenu un vrai pôle d'attraction dans la région : le village reste éclairé plus tard (bien qu'il n'y ait pas d'éclairage public, seulement des usagers privés), le marché est animé après la tombée de la nuit. Les commerçants ont totalement changé leurs habitudes de travail : les restaurateurs restent ouverts plus tard, etc. Les habitudes ancestrales se mettent à l'heure de la modernité, et l'impact s'en fait sentir dans toute la région.

Sur le terrain, y a-t-il eu de bonnes – ou de mauvaises – surprises ?

Commençons par les mauvaises : nous avons eu un peu de mal à faire fonctionner Tensol ; au début, notre approche a été participative, et ce sont les usagers qui ont choisi les responsables. Or, il s'est avéré par exemple que l'un des membres de Tensol ne parvenait pas à faire preuve d'autorité... La Sinco est alors intervenue, et de nouveaux responsables ont été choisis. Depuis, tout fonctionne beaucoup mieux ! Côté bonnes surprises, j'aimerais parler de l'attitude des paysans burkinabés : c'est la première fois de leur existence que ces ruraux ont à verser une redevance mensuelle, et j'avoue que nous étions un peu inquiets... À tort ! Car ces paysans sont très sérieux : ils n'hésitent pas à vendre quelques poulets à la date voulue pour pouvoir remplir leurs obligations. À mes yeux, c'est la preuve que ces ruraux commencent à s'approprier la structure et qu'ils sont convaincus par les équipements mis à leur disposition.

Vous êtes aujourd'hui le relais, sur le terrain, de la Fondation Énergies pour le Monde. Quel message aimeriez-vous faire entendre à ceux qui, en France, s'intéressent à l'énergie rurale décentralisée au Burkina Faso ?

D'abord, qu'il reste beaucoup à faire. Tensobtenga est un village qui compte deux cents familles. Notre objectif, à court terme, est d'en équiper une bonne moitié. Près de là, à Bougretenga, les choses se présentent très bien : les habitants ont confiance, et la structure locale mise en place sur le même principe qu'à Tensobtenga fonctionne parfaitement, grâce à des gens dynamiques. Quant à l'avenir, nous avons déjà beaucoup d'idées pour de nouveaux développements dans le village... La Sinco aimerait en présenter trois à la Fondation. Le premier concernerait des équipements de bureautique, en fournissant l'énergie nécessaire au fonctionnement d'une photocopieuse et d'un ordinateur portable : n'oublions

pas qu'aujourd'hui on fait trente kilomètres pour faire photocopier un document ! La seconde idée porte sur un vidéoclub qui mettrait à disposition des films sur un téléviseur collectif. Le troisième projet s'intéresse à la sonorisation publique : on pourrait par exemple envisager un micro et un ampli qui serviraient aussi bien dans les lieux de culte que dans les fêtes de village. L'objectif, pour nous, est de proposer à ceux qui vivent loin des villes une qualité de vie équivalente à celle des urbains, avec un accès à un service électrique, à une télévision et à un téléphone.



L'éclairage extérieur permet de réduire l'insécurité une fois la nuit tombée, les vols de bétail en particulier.

Construire sur le long terme

Depuis 2003, la Fondation Énergies pour le Monde s'est engagée dans un projet d'électrification rurale décentralisée dans la province du Kouritenga, dont font partie les villages de Tensobtenga et Bougretenga. Basé sur l'utilisation de systèmes solaires photovoltaïques, il permet de répondre à une demande domestique, sociale et économique. La Fondation a pris l'initiative de contracter les services d'un bureau d'études local, la Sinco, qui l'a assistée aussi bien dans les études préalables que dans le suivi et l'accompagnement de la réalisation. Le programme réunit, aux côtés de la Fondation, des partenaires financiers comme les ministères français des Affaires étrangères ou de l'Économie, l'Ademe ou Électricité de France. La Fondation, par l'intermédiaire de la Sinco a mis en avant la nécessité de rigueur dans la gestion et de pérennité du programme. La création de coopératives locales, propriétaires des équipements et chargées du recouvrement des paiements et de l'entretien des systèmes, ont fait de ces deux villages des lieux d'expérimentation qui auront valeur de test pour les réalisations futures. Pour la Fondation, comme pour ses partenaires, il est en effet essentiel d'accroître la responsabilité des usagers en les rendant propriétaires de leur batterie, par exemple. Après l'opération pilote menée à Tensobtenga et Bougretenga, deux autres projets concernant huit à dix villages pourraient suivre. La population concernée totaliserait environ 3 000 personnes.

Bon de soutien à découper et à renvoyer à :

Fondation Énergies pour le Monde – 146, rue de l'Université – 75007 Paris
Reconnue d'utilité publique – Décret du 8 mars 1990



Je soutiens les projets de la Fondation et adresse un chèque de :



30 € 75 € 150 € 300 €

Autre :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 66 % de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Vous recevrez pour cela un reçu pour déduction fiscale.

Vos coordonnées font l'objet d'un traitement informatisé. Vous disposez d'un droit d'accès à ce fichier et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978.

Code postal : _____

Ville : _____



Fondation Énergies pour le Monde Infos

est la lettre d'information semestrielle de la Fondation Énergies pour le Monde, reconnue d'utilité publique - décret du 8 mars 1990

Fondation Énergies pour le Monde
146, rue de l'Université
F – 75007 Paris

Tél. : 01 44 18 00 80 - Fax : 01 44 18 00 36
Email : fondem@energies-renouvelables.org
www.energies-renouvelables.org
Directeur de la publication : **Alain Liébard**

Directeur de la Fondation : **Yves Maigne**

Édition : **Observ'ER**

Rédacteur en chef : **Yves-Bruno Civel**

Photos : **Fondation Énergies pour le Monde**
sauf mention contraire

Couverture : **Dans le village de Tensobtenga, au Burkina Faso, 60 familles ont déjà accès aux services de l'électricité.**

Impression : **Imprimeries de Champagne.**

Imprimé avec le procédé CTP et des encres à base végétale sur papier 100 % recyclé certifié Ecolabel européen.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2007 – ISSN : 1279-8029

À quoi servent vos dons ?

Burkina Faso

Dans la province du Kouritenga, au Burkina Faso, une première opération avait permis l'électrification du village de Tensobtenga en 2005. Poursuivant son partenariat avec les autorités locales, la Fondation a mis en œuvre une deuxième réalisation, dans le village de Bougretenga, situé au nord de la province. Plus de 70 ménages ont été équipés de systèmes photovoltaïques, de même qu'un certain nombre d'infrastructures sociales : école, église, mosquée. L'électricité a permis une amélioration du cadre de vie, grâce à l'éclairage, et une ouverture sur le monde extérieur par la télévision. Comme à Tensobtenga, une association locale d'utilisateurs a été constituée pour assurer la gestion et la maintenance des infrastructures. Une deuxième phase d'installation est envisagée pour répondre notamment à des applications économiques.



Sénégal

Suite à un travail préalable de planification et de concertation avec les élus de la région de Basse-Casamance au Sénégal, une opération d'électrification par systèmes photovoltaïques a été lancée dans le village de Djilonguia. Sur 100 ménages présents dans le village, 60 ont déjà pu avoir accès aux services de l'électricité, et beaucoup d'autres devraient être équipés prochainement. L'éclairage, la télévision et le téléphone portable sont les principales utilisations domestiques de l'électricité, mais la maternité a également bénéficié du projet, améliorant les conditions de soin et d'accouchement. Le paiement mensuel du service à une coopérative locale, chargée de la maintenance, permet d'inscrire ces réalisations dans la durée.

Les Hilton se mobilisent

● Depuis janvier 2006, Hilton International Europe & Afrique se mobilise avec la création du programme *We care!* afin de « devenir le leader hôtelier dans le domaine de la protection de l'environnement et contribuer à une société durable ». Pour ce faire, les hôtels Hilton ont décidé d'inscrire leurs employés, fournisseurs et même, petit à petit, leurs clients dans une démarche de développement durable. En tête de ce mouvement, au cours de l'année 2006, les hôtels Hilton à Paris ont réussi à baisser leur consommation d'énergie de 18 % et leur consommation d'eau de 3 %, comparé à l'année précédente. Ils se sont focalisés sur trois points : technique et investissement ; sensibilisation des employés et des clients ; partenariats extérieurs, dont l'Ademe, qui a décerné aux hôtels Hilton le trophée Planète gagnante 2007 pour la catégorie entreprise. Pendant la semaine du développement durable 2007, les hôtels Hilton à Paris ont lancé une nouvelle initiative. Pour chaque plat bio vendu pendant cette semaine dans les restaurants des hôtels, 2 € ont été versés à la Fondation Énergies pour le Monde, soit un total de 424 €. ●



De gauche à droite, Yves Maigne et Stéphane Ducuing de la Fondation Énergies pour le Monde, Lorraine Smithers et Benjamin Bourrasseau, respectivement stagiaire à la direction générale et directeur de l'hôtel Hilton de Roissy-Charles-de-Gaulle, le 6 avril 2007.

L'expérience des uns au service des autres

Acquérir une manière efficace de monter les projets est une chose. Faire profiter les autres de son expérience en est une autre. Un nouveau programme, baptisé Proven, s'attache précisément à diffuser les bonnes pratiques accumulées au fil des années par la Fondation.

● Qui ne connaît le réseau Scarabée, mis en place voilà plusieurs années par la Fondation pour favoriser les échanges, par-delà les frontières, entre les différents acteurs qui s'intéressent aux énergies renouvelables ? C'est dans ce cadre que la Fondation Énergies pour le Monde a lancé, en 2006, un nouveau programme baptisé Proven. Retenu par la Commission européenne (qui le finance pour moitié), Proven a pour objectif de préparer le montage de projets d'envergure d'accès à l'énergie en Afrique. L'idée, toute simple, consiste à faire profiter les nouveaux venus sur la scène de l'énergie rurale décentralisée (ERD) de l'expérience de leurs prédécesseurs. Proven est destiné à favoriser les échanges d'informations pratiques, à réaliser et diffuser des outils de formation à l'intention de tous les acteurs (du bailleur de fonds au technicien) et à proposer à tous les partenaires, décideurs et acteurs, des informations ciblées précises.

Proven, qui s'adresse à des intervenants situés en Afrique de l'Ouest ou de l'Est, est piloté par la Fondation, mais s'appuie sur les travaux de nombreux partenaires. Le programme décrit les conditions du développement de l'énergie rurale décentralisée – spécificité des contextes locaux, diversité des cadres institutionnels – mais fait aussi le récit des réalisations les plus réussies, de manière très concrète et accessible à tous. L'idée maîtresse de Proven consiste à faire circuler le plus aisé-



Séance de formation au Burkina Faso.

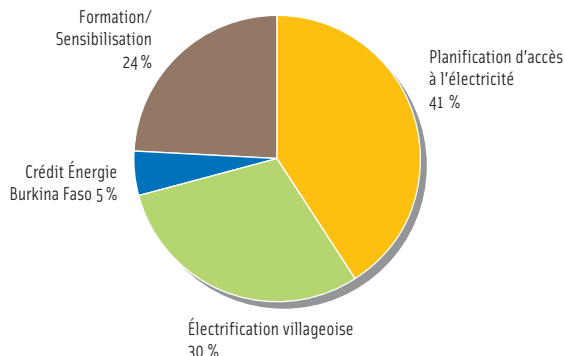
ment possible toutes les informations susceptibles d'aider à la décision et à la réalisation de projets viables. Les acteurs de l'ERD devraient ainsi disposer d'outils pratiques et adaptés (guides méthodologiques, brochures, etc.). L'objectif est, bien entendu, de constituer un réseau suffisamment étendu pour disséminer les idées à travers l'Afrique subsaharienne. Côté formation, des ateliers s'ajouteront aux classiques brochures. Côté préparation des projets et échange d'idées, un ouvrage relatant les expériences les plus réussies sera mis gratuitement à la disposition des intéressés, et complété par la création d'un site Web. De petites brochures expliquant de façon claire et concrète les opérations déjà réalisées feront aussi l'objet d'un mailing.

Prévu pour une durée de deux années, le programme Proven remplit parfaitement ses objectifs : ce qui pourrait n'être qu'un volet de formation supplémentaire est devenu, au fil des mois, un réel programme d'échanges d'idées, de bonnes adresses et d'astuces : un pari réussi pour la Fondation, plus que jamais fidèle à son souci de sensibilisation. ●

L'activité de la Fondation en chiffres

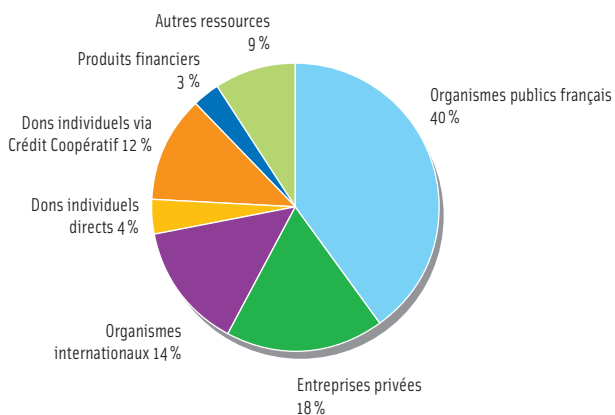
Les domaines d'activité de la Fondation en 2006

La part occupée par la Planification constitue la marque visible de l'orientation prise par la Fondation depuis les deux dernières années. Pour rendre possible le changement d'échelle, il est en effet essentiel de mettre l'accent sur la "planification", condition préalable à la pérennisation des actions d'accès à l'électricité. Les parts du Crédit Énergie et de l'Électrification villageoise correspondent, elles, au rôle plus classique de la maîtrise d'ouvrage déléguée de la Fondation. Enfin, le volet Formation reste bien présent. Les trois secteurs apparaissent du même coup équilibrés. Cette répartition des opérations par secteur d'application montre bien les trois grandes familles d'activité de la Fondation Énergies pour le Monde et sa volonté de travailler à la naissance de programmes de grande envergure.



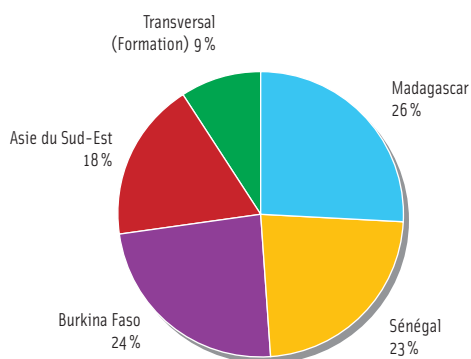
Les financements de la Fondation en 2006

La répartition des sources de financements s'établit, en gros, en trois parties égales : un tiers des fonds provient des organismes publics français ; un tiers des entreprises privées et des organismes internationaux ; le dernier tiers est constitué par les dons privés et les produits financiers. Le phénomène le plus visible, sur le schéma, est sans doute la part occupée par les fonds issus du Crédit Coopératif : qu'ils proviennent de la carte Agir ou du livret Agir, ces financements traduisent de manière très claire l'intérêt que portent les clients du Crédit Coopératif aux actions de solidarité internationale associée à la lutte contre le réchauffement climatique.



Les zones d'intervention de la Fondation en 2006

La répartition presque égale entre quatre zones marque une vraie différence avec celle, plus éclatée, des années précédentes. Limiter le nombre des zones d'intervention traduit la volonté de la Fondation de s'engager dans des actions de plus grande envergure, et sur une durée plus longue. Seule exception : la part ici dénommée Transversal. Sous cette appellation se trouve désigné Proven (voir article p.8), un volet du programme Scarabée, qui correspond à des actions de formation, de sensibilisation et de renforcement des compétences dans les pays de l'Afrique subsaharienne.



Succès de l'épargne solidaire



Jérôme Henry, créateur de la gamme Agir au Crédit Coopératif (à gauche), remet un chèque de 129 519 euros à Alain Liébard, président de la Fondation Énergies pour le Monde (à droite).

Lancés en avril 2004, les cartes et livrets Agir du Crédit Coopératif, en faveur de la Fondation Énergies pour le Monde, ont largement dépassé les attentes. Près de 130 000 euros ont pu être collectés en 2006.

● Dans son dix-huitième numéro, *Fondation Énergies pour le Monde Infos* avait choisi de rencontrer Jérôme Henry qui, depuis 2000, développe pour le Crédit Coopératif des "produits bancaires solidaires". Nous avons déjà eu l'occasion de présenter le fonctionnement de la carte Agir et du livret Agir qui marquait le début d'un partenariat entre le Crédit Coopératif et la Fondation Énergies pour le Monde. Lors de l'entretien qu'il nous avait accordé, Jérôme Henry se disait

enchanté devant le succès remporté par la Fondation, une ONG « pas très connue », mais dont les « positions claires sur le développement durable ont été tout de suite très appréciées. » L'objectif de départ était « d'atteindre 60 000 € de dons stabilisés avant la fin de l'année 2007 ».

Le Crédit Coopératif comme la Fondation avaient raison de se réjouir ! Les livrets et cartes Agir ont en effet généré, pour l'année 2006, près de 130 000 € de dons¹ au profit de la Fondation. Le 12 mars dernier, lors de la remise de son chèque à la Fondation Énergies pour le Monde, Jérôme Henry n'a pas caché sa satisfaction : « La carte Agir/Énergies pour le Monde est la deuxième meilleure vente pour le Crédit Coopératif. Toutes les deux heures, elle fait l'objet d'un achat. Un tel succès est sans nul doute lié au travail de la Fondation, qui représente une expression très concrète du développement durable : pouvoir brancher un réfrigérateur, ouvrir une école le soir, etc., sont autant d'actions susceptibles d'intéresser les gens. »

Ce résultat lui paraît d'autant plus significatif que l'image de la Fondation reste très technique, alors qu'elle véhicule, pour ceux qui choisissent la carte ou le livret Agir, « une valeur affective. Et de conclure : Le solaire est une technologie de l'espoir. » ●

¹ Exactement 129 519 euros de dons, dont 120 504 euros pour les livrets et 9 015 euros pour la carte Agir.

Un livret Agir pour financer les actions d'Énergies pour le Monde

Le livret d'épargne Agir fonctionne comme un livret traditionnel, la solidarité en plus.

Fonctionnement : le livret Agir est rémunéré à 3,77 % (taux nominal annuel brut

susceptible de variation). Votre capital est garanti et votre épargne toujours disponible, avec un plafond de 15 300 € par livret, hors intérêts. **Éthique :** 50 % de vos intérêts annuels seront reversés à la Fondation Énergies pour le Monde.

Fiscalité : fiscalité traditionnelle des comptes sur livret, déclaration ou prélèvement forfaitaire. Le don, issu du partage, vous ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant dans la limite fiscale en vigueur.

Si vous souhaitez en savoir plus : 0 810 63 44 44 (prix d'un appel local) ou www.banque-solidarites.coop (rubrique "produits").

